

**Mairie de Martillac**

**14 Avenue Charles de Gaulle**

 **33650 Martillac**

**Portable Service d'Animation : 06.71.05.89.53**

**E-mail : animation@mairie-martillac.fr**

**Site internet de la commune: www.martillac.fr**

**Facebook : "Martillac Jeunesse"**



**SOMMAIRE**

1. Introduction ..................................page 3
2. Fonctionnement ............................pages 3-4
3. Objectifs .......................................page 4
4. Inscriptions ..................................pages 4-5
5. Horaires d'Accueil .......................pages 5-6
6. Programme et Déroulement des Journées ...................pages 6-7
7. Informations supplémentaires ....................page 7-8

**1. Introduction**

Ce projet est né d'un besoin de faciliter l'intégration et l'adaptation des enfants entrant en petite section qui seraient susceptibles de fréquenter régulièrement **l'Accueil Périscolaire (APS),**  du matin et du soir et/ou **l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),** le mercredi ainsi que les vacances scolaires.

Installé dans les locaux de l'école maternelle des mille sources, l'accueil de loisirs des **Premiers Pas des Coccinelles à l'ALSH** est ouvert sur la dernière semaine du mois d'août.

L'équipe d'animation qui encadre votre enfant durant cette semaine est composée de professionnelles de la petite enfance et titulaires du certificat d'aptitudes professionnelles de la "Petite Enfance".

Pour information dès la rentrée scolaire de septembre, pour les enfants fréquentant **l'Accueil Périscolaire du Soir,** des activités sont proposées et encadrées par l'équipe d'animation : **Baby Gym & les Arcs en Ciel**.

Votre enfant pourra participer à des séances dédiées à la psychomotricité et l'éveil corporel ainsi qu'à des activités manuelles très diversifiées et très appréciées par les petits. Une inscription par e-mail au préalable est nécessaire auprès du service animation.

**animation@mairie-martillac.fr**

**2. Fonctionnement des "Premiers Pas des Coccinelles" :**

Les enfants accueillis sont les enfants âgés de 2 ans et demi à 3 ans qui ne sont pas encore scolarisés à l'école des Mille Sources mais qui le seront dès la rentrée du mois de septembre.

Afin que ce projet d'accueil soit le plus bénéfique pour l'enfant et pour l'équipe d'animation, nous demandons **3 jours de présences obligatoires** dont les **2 premiers jours en demi-journée** et **1 journée entière minimum** sur la semaine.

Les inscriptions à la semaine sont tout à fait possibles.

Chaque jour, nous prendrons des photos et des vidéos afin de vous faire partager au maximum les premières expériences de votre enfant avec le groupe et l'équipe d'animation.

Nous diffuserons nos montages sur le réseau social Facebook, "**Martillac Jeunesse"** où vous pourrez retrouver toute l'actualité du centre. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photos ou vidéos et exposé sur le réseau social, pensez à le noter sur la fiche de renseignements sur votre espace CARTE+ (compte famille).

**3. Objectifs des "Premiers Pas des Coccinelles" :**

**1.** Assurer le bien-être des enfants dans un accueil adapté à leur âge, leur rythme, leur besoin et ainsi les aider à se familiariser en douceur avec l'équipe et le déroulement d'une journée ALSH.

**2.** Favoriser l'éveil à travers des activités individuelles, collectives libres et/ou dirigées (livres, contes, peintures, puzzles, activités manuelles ...).

**3.** Favoriser l'apprentissage des règles de vie en société, des consignes, des mesures d'hygiène, des contacts avec les autres et ainsi pouvoir participer à des activités communes.

**4.** Permettre une socialisation et une séparation progressive et adaptable au cas par cas en tenant compte de la maturité de l'enfant.

Ces mesures mises en place simplifieront les accueils du mercredi et des vacances scolaires pour les enfants mais aussi pour les parents qui auront eu un premier contact avec l'équipe et le fonctionnement du centre.

**4. Inscriptions des "Premiers Pas des Coccinelles" :**

Pour toute demande de renseignements et/ou inscriptions, merci d'envoyer un e-mail à **animation@mairie-martillac.fr**

Les inscriptions ouvrent à partir du **1er juin jusqu'au 1er juillet 2024**.

Si votre enfant présente une pathologie ou une allergie particulière un **projet d'accueil individualisé**, un PAI peut être mis en place en le signalant à Mme Sandrine ELIE qui s'occupe aussi des inscriptions du centre de loisirs tout au long de l'année. Vous pouvez contacter par e-mail : **viescolaire@mairie-martillac.fr.**

**NB** : Un trousseau est demandé par l'équipe d'animation. Le document sera adressé par e-mail lors de l'inscription de votre enfant. Vous pouvez le télécharger sur le site internet de la mairie de Martillac, onglet "Premiers Pas".

**5. Horaires d'accueil**

Dans le cadre du programme des "**Premiers Pas des Coccinelles à l'ALSH"** et afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant, l'accueil et les horaires de la semaine sont progressifs et souples pour respecter le rythme de chacun.

Nous vous proposons ainsi des horaires adaptés à votre enfant :

**Le premier jour : votre horaire d'arrivée vous sera communiqué par e-mail. Nous prévoyons 15min par groupe. Le premier groupe sera accueilli à partir de 8h30.**

**Le deuxième jour :** votre enfant sera accueilli de 9h00 à 9h30 individuellement

Pour **ces deux journées seulement**, merci de récupérer votre enfant après le repas à partir de 13h30 jusqu'à 14h00.

**Les autres jours** de la semaine, vous aurez la possibilité de déposer votre enfant plus tôt à la garderie à savoir :

**Le matin** : de 7h30 à 9h00, un **accueil extra-scolaire** est proposé avec un tarif à la demi-heure.

**Le soir** : à partir de 16h30.

**17h00 à 18h30**, un **accueil extra-scolaire** est proposé avec un tarif à la demi heure.

Lorsque vous déposez ou venez récupérer votre enfant n'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger sur le bilan de sa journée.

Cet échange est toujours constructif et nous aide à mieux connaître et comprendre votre enfant pour mettre en place des outils d'amélioration.

**6. Programme et déroulement des journées**

Les enfants font la connaissance de toute l'équipe d'animation et du groupe d'enfants.

Tout au long de la semaine, diverses activités manuelles, ludiques et corporelles seront proposées afin que l'enfant puisse s'épanouir durant cette courte période avec l'équipe.

Le programme d'activités accompagné des horaires de la semaine vous sera envoyé par e-mail. Vous pourrez également le consulter sur le site internet de la mairie de Martillac.

 **Programme des " Premiers Pas des Coccinelles à l'ALSH" " Août 2023"**



 **Lundi 26 : " Découverte"**

**Mardi 27 : "Eveil "**

 **Mercredi 28 : " Journée type ALSH "**

 **Jeudi 29 : " Journée type ALSH"**

Les deux premières demi-journées seront essentiellement consacrées à l'adaptation et à l'éveil. Nous visiterons les locaux, les espaces de jeux en extérieur, la salle de motricité, le lieu de sieste, les sanitaires, la salle de restauration mais surtout nous jouerons car c'est par le jeu que votre enfant fera des connaissances, s'intégrera et apprivoisera son nouvel environnement.

Sur ces **deux demi- journées** des ateliers seront mis en place afin que votre enfant puisse aller là où il se sent le mieux, dessins, jeu de dinette, de voitures, pâte à modeler etc. Si votre enfant ne veut pas jouer à ce moment-là c'est aussi son droit, pas d'inquiétude. Un espace détente sera installé, avec des fauteuils colorés qui redonnera le moral pour ceux et celles à qui papa et maman peuvent manquer.

Les temps de récréation et les prises de repas sur ces deux demi-journées seront en décalées des autres groupes présents sur la structure, permettant aux encadrants de prendre en compte les besoins de chacun et de constater que votre enfant s'approprie plus facilement ces nouveaux espaces en petit comité.

Enfin, les autres jours de la semaine sont des journées-types **ALSH** où le matin votre enfant s'essaie à des activités proposées et adaptées à son âge. Il participe aussi aux différents temps collectifs comme la récréation, le repas du midi, le temps du goûter avec où les autres enfants du centre. Les plus grands aident les plus petits très régulièrement. C'est aussi cela l'esprit du centre dans lequel grandit votre enfant, le partage, l'entraide, le vivre ensemble. Ces valeurs essentielles qui permettent à votre enfant de grandir en l'aidant dans son développement de tous les jours.

Durant le repas et le goûter, les "coccinelles" partageront ces temps avec d'autres groupes mais nous les laissons entre elles à la même table pour ne pas trop les perturber.

**7. Informations supplémentaires**

**Repas :** Aux alentours de 11h45, les enfants accompagnés des animateurs, passent aux sanitaires, se lavent les mains et se dirigent dans la salle de restauration. L'équipe d'animation aide les enfants à s'installer puis les servent au fur et à mesure et les accompagnent tout au long du repas.

Les menus de la semaine sont disponibles sur le site internet de la mairie de Martillac, rubrique Martillac Jeunesse, onglet " restauration scolaire".

**Sieste et Goûter :** Les animateurs préparent les enfants pour la sieste aux alentours de 13h30 afin que les premiers sommeils débutent au plus tôt. Les enfants sont installés dans les dortoirs des nouveaux bâtiments de l'école en ayant leur propre lit.

Le lever de sieste débute à partir de 15h30, permettant à l'enfant de s'habiller doucement avec l'aide de l'animateur et de rejoindre le groupe à 16h00 pour le goûter.

**Le goûter est fourni par l'ALSH,** uniquement sur les périodes du centre à savoir, le mercredi et les vacances scolaires.

Pour plus d'informations concernant la structure, le livret du Service Jeunesse de la Commune de Martillac vous a été remis lors de l'inscription de votre enfant.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à nous faire un e-mail à l'adresse du service jeunesse (animation).

 A très bientôt

 L'équipe d'animation